

RÈGLES DE SÉCURITÉ UTILISATION DU MATÉRIEL DE LOISIRS

ROSALIE



Rosalie 3 places

Capacité maxi : 3 personnes
Interdit aux enfants de moins 6 ans

Rosalie 3 places + 2 enfants

Capacité maxi : 3 personnes + 2 enfants

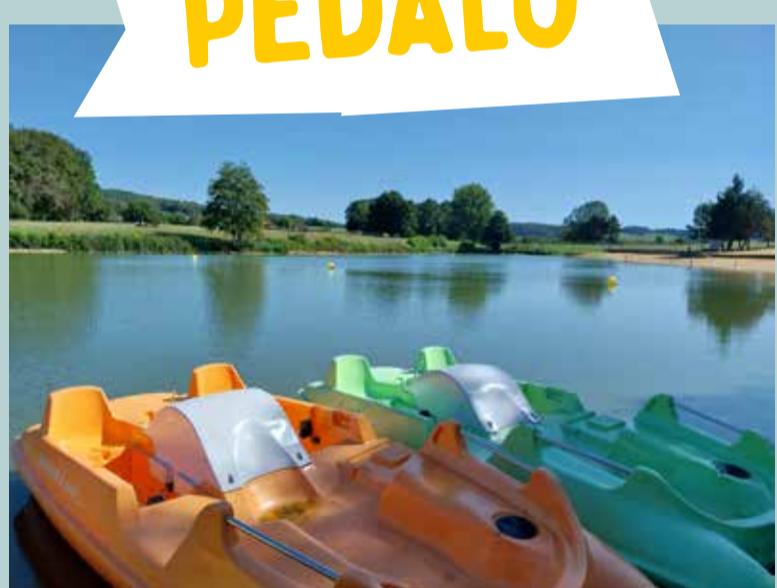
Rosalie 6 places + 2 enfants

Capacité maxi : 6 personnes + 2 enfants

Règles d'utilisation pour les rosalies

- Conduite sous votre entière responsabilité
- Veuillez conduire à droite de la route
- Port de chaussures fermées obligatoire
- Les enfants âgés de moins de 11 ans doivent être obligatoirement accompagnés d'un adulte, sous votre entière responsabilité
- Le bouclage de la ceinture de sécurité est obligatoire pour les enfants à l'avant

PÉDALO



Capacité maxi : 4 à 6 personnes

- Le port du gilet de sauvetage est obligatoire tout au long de la sortie
- Merci de naviguer entre les bouées rouges et jaunes, sans passer au-dessus
- Il est formellement interdit de percuter une autre embarcation
- Merci de raccrocher votre pédalo à la fin de votre balade
- Attention la zone de navigation n'est pas surveillée
- Un enfant de moins de 12 ans doit être obligatoirement accompagné d'un adulte*
- Navigation sous votre entière responsabilité
- Les adultes sont garants de la sécurité des mineurs
- La baignade est interdite



* Dans le cas où vous souhaitez que votre enfant entre 10 et 12 ans ne soit pas accompagné, vous devez remplir une attestation à l'accueil certifiant que votre enfant sait nager. Votre enfant reste sous votre entière responsabilité.

CANOË-KAYAK-PADDLE



Je reconnaissais savoir nager

- Le port du gilet de sauvetage est obligatoire tout au long de la sortie
- Merci de naviguer entre les bouées rouges et jaunes, sans passer au-dessus
- Veuillez ranger le matériel une fois l'activité terminée
- Attention, la zone de navigation n'est pas surveillée
- Un enfant de moins de 12 ans doit être obligatoirement accompagné d'un adulte*
- Navigation sous votre entière responsabilité
- Les adultes sont garants de la sécurité des mineurs
- Les chaussures fermées sont conseillées

Interdit aux enfants de moins de 6 ans



* Dans le cas où vous souhaitez que votre enfant entre 10 et 12 ans ne soit pas accompagné, vous devez remplir une attestation à l'accueil certifiant que votre enfant sait nager. Votre enfant reste sous votre entière responsabilité.